

DOSSIER D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Rentrée 2022



(Fonctionne au ticket repas conformément à la décision du Conseil d'administration du 29/03/2017)

ELEVE / ETUDIANT	
NOM ELEVE :	PRENOM ELEVE :
NE(E) Le :	LIEU DE NAISSANCE : N° DEPARTEMENT :
RESPONSABLE LEGAL - FINANCIER	
NOM:PRENOM.....	
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE.....	
ADRESSE :	
CODE POSTAL : COMMUNE :	
TELEPHONE PORTABLE : TELEPHONE FIXE :	
ADRESSE E MAIL :	
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :	
<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> CALCULETTE REGION
<input type="checkbox"/> SANS JUSTIFICATIF	<input type="checkbox"/> CAS PARTICULIER
<input type="checkbox"/> EN ATTENTE	

Je joins une attestation pour bénéficier des tarifs aidés (Cf : document comment télécharger mon attestation CAF ou REGION)

ou

Je confirme ne fournir aucun document car le tarif maximal de 4.09 euros m'est applicable

Et

Un RIB (relevé d'identité bancaire au nom du responsable) : reversement des soldes et/ ou paiement des bourses

AUTORISATION R.C.M

(Reconnaissance du contour de la main : Il s'agit d'une photo du contour de la main et **non des empreintes**)

Le Conseil d'Administration lors de la séance du 26/06/12 a autorisé sa mise en place Ce système permet de ne plus avoir d'oubli ou perte de carte. Il nous faut cependant requérir l'acceptation formelle de votre part (sans réponse de votre part cela vaut acceptation par défaut)

- J'accepte** que le Lycée Alexandre Dumas enregistre **le contour de la main de mon enfant**
Pour l'usage du contour de la main, un protocole sanitaire stricte est mis en place
- Je refuse** que le Lycée Alexandre Dumas enregistre le contour de la main de mon enfant, **dans ce cas une carte d'accès** lui sera donnée le jour de la pré-rentrée et **m'engage à payer 5.00€ en cas de perte et 0.70€ en cas d'oubli.** Dans ce cas, joindre obligatoirement une photo au dossier pour la carte de demi-pension.
Prière de ne pas agraffer la photo au dossier (joindre dans une enveloppe ou avec un trombone)

Vu et pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'accès à la restauration scolaire le / /2022

Signature du responsable légal

Signature de l'élève / étudiant

LE TARIF DU REPAS FACTURE VARIE ENTRE 1,54 € à 4,09 € suivant votre quotient familial CAF

Quotient	≤ 183 €	≤ 353 €	≤ 518 €	≤ 689 €	≤ 874 €	≤ 1078 €	≤ 1333 €	≤ 1689 €	≤ 2388 €	> 2388 €
Tarif/repas	0.50 €	1,74 €	1,94 €	2,15 €	2,35 €	2,56 €	2,76 €	3,07 €	3,58 €	4,09 €

Sans justificatif de quotient familial c'est le tarif maximal qui vous sera appliqué par défaut soit : **4.09 €**



Vous avez jusqu'au **vendredi 30 septembre 2022 inclus** pour transmettre **votre attestation de paiement CAF ou calculette REGION.**

De ce fait les repas consommés entre le 01 et le 30 septembre 2022 seront débités sur le tarif mis.

Au-delà du vendredi 30 septembre la prise en compte du quotient se fera à **la date de réception du justificatif**, il ne sera plus possible d'agir sur les repas précédemment consommés.



L'inscription au service demi-pension est valable pour les 3 années du cycle secondaire, de ce fait une simple mise à jour de votre quotient familial vous sera demandée pour les rentrées suivantes. Les soldes se reportent automatiquement l'année scolaire suivante. Le remboursement du solde au départ de votre enfant du lycée sera versé par virement bancaire uniquement (sous le libellé TRESOR PUBLIC) pour faciliter les remboursements merci de joindre un RIB au dossier d'inscription.



POUR LE JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE

Prévoir **OBLIGATOIREMENT** un solde créditeur de 20 € minimum sur le compte demi-pension de votre enfant

- ❖ **Par carte bancaire** via le site internet du lycée (les codes d'accès vous seront envoyés fin août par e-mail)
- ❖ **Par chèque libellé** à l'ordre de l'agent comptable du lycée A-Dumas (nom-prénom enfant au dos du chèque)
- ❖ À défaut **en espèce**, prévoir **obligatoirement** l'appoint.

Les paiements par chèque ou espèces seront à déposer au bureau 331 par votre enfant le jour de sa rentrée scolaire



Les documents suivants sont disponibles en téléchargement sur le site internet du lycée
<http://www.lyc-dumas-st-cloud.ac-versailles.fr> Onglet « DEMI PENSION »

- 1-** Mode de fonctionnement et d'accès à la demi-pension
- 2-** Notice (Allocataire CAF ou non Allocataire CAF) + diverses informations rentrée scolaire
- 3-** Règlement intérieur de la demi-pension
- 4-** Procédure complémentaire : Allocataire CAF pour obtenir votre attestation de paiement (indiquant votre quotient familial)

Pour plus d'informations, nous contacter :

@ : dumas.demipension@ac-versailles.fr

☎ : **01.49.11.38.38** du lundi au vendredi de 8h45-12h et 14h-16h30

📍 : Service gestion des frais scolaires - bureau 331 – 112 boulevard de la république 92210 Saint Cloud